



Direction de l'Agriculture et des Territoires
Hôtel du département
52 avenue de Saint-Just
13256 Marseille Cedex 20

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'INVESTISSEMENT POUR LES AGRICULTEURS INSTALLES DEPUIS MOINS DE CINQ ANS – 2026

1- Demande de subvention et engagement de l'exploitant agricole

Je soussigné(e), (Nom-Prénom du demandeur)
(si membre d'une société ou d'un GAEC, précisez en le nom)
en qualité de....., dont l'exploitation agricole est sur la commune de
....., demeurant à (Adresse - Code postal - Commune),
.....
tél. :.....courriel
n°SIRET..... sollicite auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au
titre du programme d'aide à l'investissement pour les agriculteurs installés depuis moins de cinq ans **une subvention d'un montant de**
.....€ correspondant à.....% du montant total H.T d'investissement de€.

Je m'engage à demeurer affilié à la Mutualité Sociale Agricole, à titre personnel en qualité de « membre de société non salarié » et avec une « activité exercée à titre principale ou secondaire » et à justifier à tout moment cet engagement par la production d'une attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole **pendant une durée minimale de cinq ans.**

Je m'engage à conserver les investissements subventionnés pendant une durée minimale de cinq ans à compter de leur date d'acquisition.

J'atteste sur l'honneur avoir déjà bénéficié d'une aide dans le cadre de ce dispositif en date du/...../.....au nom de
.....(précisez le nom de la société ou du GAEC, si différent du nom du demandeur du présent dossier) et le cas échéant, j'atteste sur l'honneur n'avoir jamais bénéficié d'aide dans le cadre de ce dispositif,

Je m'engage à faciliter tout contrôle des représentants du Conseil départemental ou de toute personne habilitée par lui, sur l'emploi de la subvention attribuée, notamment par l'accès aux documents comptables, bancaires et administratifs (article L1661-4 du Code Général des Collectivités Territoriales).

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des justificatifs fournis à l'appui de la présente demande. Toute fausse déclaration entraînera l'annulation de l'attribution de la subvention départementale.

Fait à Le

Signature¹

¹ Signature du demandeur, du gérant en cas de forme sociétaire ou de tous les associés en GAEC.

Le dossier de demande d'aide comportera au minimum les éléments suivants, définis selon les dispositions adoptées par le Conseil Départemental le 1^{er} juin 2021 en Commission Permanente :

- ☐ « **1 - Demande de subvention et engagement de l'exploitant agricole** » renseignée et signée par le demandeur,
- ☐ « **2 - Renseignements sur l'exploitation** »,
- ☐ « **3 - Fiche projet** » : nature du projet, caractéristiques du projet et note argumentée sur les investissements
- ☐ « **4 - Plan de financement prévisionnel du projet** »,
- ☐ les devis conformes aux dépenses prévisionnelles figurant dans le plan de financement prévisionnel, datant de moins de 12 mois *[veillez à ce que les devis soient explicites/ fournissez les notices des matériels pour donner le plus d'information possible / en cas d'aménagement de locaux, précisez l'emplacement des installations (adresse et plan)/ fournissez les autorisations d'urbanisme nécessaires au projet / en cas de projet d'implantation de haies, fournissez un plan qui permette de géolocaliser le projet et schématisez l'implantation des haies sur celui-ci.]*
- ☐ une copie de l'attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole, datant de moins de 3 mois, à titre personnel faisant état de la mention « affilié en qualité de membre de société non salarié » et « activité exercée à titre principale ou secondaire » *[si vous êtes en cours d'installation, attestez sur l'honneur que votre demande d'affiliation auprès de la MSA est en cours, toutefois, seuls les dossiers complets seront retenus],*
- ☐ tous les justificatifs et/ou attestations nécessaires pour justifier la nature de votre projet (exemple : attestation de certification AB, justificatif de MAEC, adhésion à un GIEE...) datant de moins de douze mois,
- ☐ une étude prévisionnelle économique sur trois années à compter de l'année du dépôt de la demande prouvant de la viabilité économique du projet (prévisionnel économique en trésorerie ou en compte de résultat),
- ☐ un Relevé d'Identité Bancaire (faisant apparaître le code BIC et IBAN et au nom de la société ou du GAEC ou de l'agriculteur ou agricultrice en nom propre),
- ☐ un avis de situation du répertoire SIREN, datant de moins de 3 mois (sur le site internet de l'INSEE),
- ☐ une copie d'une pièce d'identité en cours de validité si personne physique,
- ☐ un extrait Kbis si forme sociétaire, datant de moins de 3 mois.

Votre dossier de demande de subvention peut être envoyé tout au long de l'année et doit être envoyé **par la poste ou par courriel** (le cachet de la poste ou la date du courriel faisant foi), au plus tard, le 1^{er} octobre 2026 pour être instruit avant la fin de l'année 2026. Les demandes seront instruites dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible 2026. Une lettre d'accusé réception vous sera adressée par le service et si besoin, celui-ci vous informera des pièces complémentaires nécessaires à l'instruction de votre demande.

Votre dossier est à renvoyer avant le 1^{er} octobre 2026 à l'adresse suivante :

Département des Bouches du Rhône
Direction de l'Agriculture et des Territoires
Hôtel du Département
52, avenue de Saint Just
13256 Marseille cedex 20

Ou par courriel à : emilie.perrot@departement13.fr

Pour toute information complémentaire :

Tel :04.13.31.22.75 / 06 30 25 73 37 Fax :04.13.31.22.95

